



Au sujet d'un blog avec injures et diffamations

Par **scanino**, le **20/02/2009** à **19:28**

je suis enseignante.

j'ai aperçu une photo de moi sur le blog d'un de mes élèves. De plus, ce blog comportait des injures et diffamations.

je voudrais savoir où et auprès de qui je peux trouver de l'aide, des conseils, des références juridiques, et les méthodes à suivre?

quelle est la démarche à suivre?

merci de m'apporter des réponses.

Par **Tisuisse**, le **20/02/2009** à **23:32**

Bonjour,

J'espère que, lorsque vous arrivez le matin devant vos élèves vous leur dites bonjour ? ici, c'est pareil, un bonjour et un merci sont la plus élémentaire des politesses si on veut une réponse. Normal, les bénévoles que nous sommes ne sont pas des robots.

Vous imprimez les pages de ce blog et vous les adressez au procureur de la république de votre tribunal, en LR/AR, avec un dépôt de plainte en bonne et due forme. Votre élève sera convoqué par la justice et devra s'expliquer, s'il est mineur, ses parents devront aussi répondre de ses actes et, il y a fort à parier, que lesdits parents ne sont pas au courant de cela. Donc le mineur recevra un rappel ferme à la loi et devra supprimer de son blog toute anotation vous concernant.

Par **frog**, le **21/02/2009** à **00:34**

[citation]Je voudrais savoir où et auprès de qui je peux trouver de l'aide, des conseils, des références juridiques, et les méthodes à suivre?
quelle est la démarche à suivre? [/citation]

Je suppose que ton établissement dispose de super-profs qui sont devenus CPE et qui ne sont pas bleus bites dans la gestion d'élèves problématiques. Aussi, je suppose qu'il y a à la tête du bateau ivre un chef d'établissement ?

Je crois me souvenir qu'en cas de souci avec un élève, le corps enseignant a pour habitude de convoquer celui-ci avec ses parents ?

Ce sera autrement plus rapide et efficace que d'attendre une éventuelle réponse de la justice.

Par **scanino**, le **22/02/2009** à **16:19**

bonjour

Merci beaucoup de votre réponse. Je suis vraiment désolée d'avoir fait cet oubli inacceptable de vous adresser le bonjour. d'habitude je ne l'oublie jamais mais dans la précipitation je n'ai pas fait attention.
merci encore de votre intervention.
mme canino

Par **Tisuisse**, le **22/02/2009** à **19:02**

Dans un moment de stress, c'est compréhensible d'oublier certaines choses à commencer par un bonjour. Nul, ici, ne vous en tient rigueur.

En attendant, suivez les judicieux conseils de Frog.

Bon courage pour la suite.